



CNT-FTE 34

FEDERATION DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'EDUCATION

education34@cnt-f.org / 20 rue Terral, 34000 Montpellier / 06.78.88.82.37

Traçabilité des élèves en temps réel
Dépistage précoce des déviations
Traitement pro-actifs des comportements
Surveillance biométrique

Nos enfants sont-ils dangereux ?

Depuis plusieurs années l'état ne cesse de mettre en place des nouveaux dispositifs de contrôle et de surveillance rapprochés des mineurs. Sous couvert de prévention active, c'est en fait un véritable arsenal répressif qui s'est développé dans les écoles, collèges, lycées et universités. La communauté éducative est sommée de participer à cette grande chasse aux mauvais garçons et aux filles délurées.

-plan de prévention de la délinquance détruisant le secret professionnel, instaurant la confusion des genres et entraînant la collaboration forcée des enseignant-e-s et des travailleur-se-s sociaux avec les forces répressives

-fichiers base élève et sconet centralisant les données au niveau national et qui devaient contenir un nombre important de données sensibles (nationalité, langue d'origine, suivi psychologique, absentéisme...)

-vidéo-surveillance envahissant toujours plus de lieux et facilitant le suivi en temps réel des enfants comme des salarié-e-s

-fichage génétique des mineur-e-s sur simple présomption de vol, dégradation ...

-fichier EDVIGE à partir de 13 ans

-questionnaire sur le comportement dans les écoles maternelles (L'enfant accepte-t-il facilement de lâcher son doudou ? Répond-il à l'adulte ? Dit-il non ? ...)

-questionnaire intime sur la famille dans les évaluations expérimentales en cm2 (Quelle langue parles-tu à la maison ? D'habitude, qui vit avec toi à la maison ? Es-tu né en France ? Ton père est-il né en France ? Ta mère est-elle née en France ?)

-dispositifs de contrôle biométriques dans les écoles, collèges, lycées et université, tant en direction des personnels que des élèves et gestion informatique des déplacements

-cartes multifonctions utilisées dans les universités pour manger au Restaurant Universitaire, entrer dans les résidences étudiantes, faire des photocopies, emprunter des documents à la bibliothèque universitaire, passer les examens, pénétrer dans les bâtiments de la fac, faire les démarches administratives

-arrestation et enfermement des mineur-e-s et de leur famille dans les centres de rétention

L'idée des ordonnances de 1945 qui instaurait la protection des mineur-es est bafouée et on assiste bien à l'instauration d'une suspicion généralisée sur les enfants, les adolescent-e-s et les jeunes.

Nous croyons:

-qu'une société qui traite sa jeunesse en criminel est une société qui se suicide.

-que les écoles ne doivent être ni des églises, ni des casernes, ni des usines

-que l'acte éducatif se fonde sur les relations humaines et ne peut être mécanisé

-que les enfants sont des êtres en devenir et ne seraient être considéré-e-s comme prédéterminé-e-s par leur comportement à certaines époques de leur vie.

C'est pourquoi nous appelons toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions à nous rejoindre pour oeuvrer à une révolution sociale, pédagogique et libertaire afin de construire une autre école centrée sur le respect des enfants et travaillant à leur émancipation.